



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0

Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833

Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

R È G L E M E N T 9 4 8 – 2 0 2 2

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :**

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 17 JANVIER 2023,
LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 948-2022 CONCERNANT L'ADHÉSION DE
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ AU RÉGIME DE RETRAITE CONSTITUÉ
PAR LA LOI SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX (L.R.Q., C. R-9.3) POUR LE
MAIRE SEULEMENT

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 948-2023 ENTRE EN VIGUEUR RÉTROACTIVEMENT LE
1^{ER} JANVIER 2023.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES
D'OUVERTURE.

**DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS
DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-TROIS.**

(SIGNÉ)

ANICK BEAUVAIS

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 948-2022)

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-TROIS.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-TROIS.

(SIGNÉ)

ANICK BEAUVAIS

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE